

Pour vous aider à mieux comprendre la négociation annuelle 2009 sur les salaires en cours avec les partenaires syndicaux, vous trouverez ci-dessous les propositions définitives de la Direction. Nous vous adressons également des éléments sur l'évolution des salaires sur les 3 dernières années.

**Rappel** : les négociations se font avec les représentants syndicaux.

Représentants syndicaux : Catherine GRIZAUD représentante CGC, Jean-Louis DUMAS représentant CGT, Alain BOUABDALLAH représentant CFDT

Depuis le 26 janvier 2009, 4 réunions ont eu lieu.

### Evolution des salaires entre décembre 2005 et décembre 2008 (hors intéressement)

Référence : Salaires bruts + ancienneté des mois de décembre 2005 et 2008 des personnes présentes à ces 2 dates – 124 personnes à la SDH (hors employés d'immeubles et Comité de Direction).

- Evolution du coût de la vie : environ 5 % sur les 3 ans.
- Evolution moyenne des salaires à la SDH : **9,75 %** sur ces 3 années.

Sur 124 personnes :  
14 personnes entre 4,5% et 5%,  
54 personnes entre 5% et 9%,  
56 personnes au dessus de 9%

**Pour calculer votre évolution de salaire :**

Salaire brut avec ancienneté de décembre 2008 – salaire brut avec ancienneté de décembre 2005  
 Salaire brut avec ancienneté de décembre 2005

### PROPOSITIONS DE LA DIRECTION POUR LES AUGMENTATIONS 2009

Le contexte économique actuel ne permet pas de faire des prévisions fiables. L'INSEE prévoit une baisse de l'inflation (prévision pour juin 2009 : 0,3%). Les propositions de la Direction sont donc les suivantes :

↳ **Augmentations générales** : 1%, dont 0,8% d'ancienneté pour l'ensemble du personnel sauf pour les gardiens (coefficient GQ) et les personnes (en CDI ou CDD de plus de 6 mois) ayant un salaire avec ancienneté inférieur à 1600 Euros (en équivalent temps plein).

En effet une augmentation plus conséquente est consentie à ces salariés :

- Pour les gardiens (GQ) : augmentation brute de 35 Euros par mois
- Pour les salaires < 1600 euros (tels que définis ci-dessus) : augmentation brute de 20 Euros par mois

En tenant compte de ces augmentations particulières, le pourcentage **des augmentations générales est de 1,4 %**.

↳ **Augmentations individuelles** : 0,7 % en juillet 2009

↳ **Augmentations totales** : 2,21 % de la masse salariale pour 2009 (dont 0,12% généré par l'impact du passage de la prime d'ancienneté de 20 à 30 ans).

**Compte tenu du manque de lisibilité sur l'évolution de l'inflation, ces dispositions seront réévaluées en septembre prochain (clause de revoyure).**

Ces propositions deviendront applicables après la signature d'un accord avec les Délégués Syndicaux. Dans le cas de non signature, la Direction ne sera pas engagée par ces propositions et décidera alors des augmentations qui seront appliquées.

**Nota** : la santé financière de la SDH est assez bonne, ce qui lui permet de maintenir un niveau d'investissement important dans la construction et l'amélioration de son parc. En 2008, la SDH a investi environ 6 millions d'euros de fonds propres pour un résultat évalué à 9,2 millions et pour une masse salariale de 9,3 millions d'euros (dont 0,9 millions de récupérable).

André INDIGO

